

## 1629- 1630

### La peste est déclarée, la terreur se répand, et fit aux Annéciens la guerre !

« Un mal qui répand la terreur...  
La Peste (puisque'il faut l'appeler par son nom) » (\*)

#### **D'après le témoignage de Jeanne de Chantal (\*\*)**

En 1628, la peste s'abat sur la France. En avril 1629, elle atteint Annecy. L'épidémie sera terrible dans cette ville étroite, resserrée, qui étouffe entre ses remparts. La petite cité, Nessy, compte alors 4500 habitants. Ici, une classe ascendante aisée, marchands, artisans, hommes de loi, et là, une multitude de misérables affamés, recroquevillés le long des rues, sous les arcades, parmi détritiques et ordures qu'ils disputent aux chiens errants et rats voraces. Une odeur pestilentielle s'en exhale, qu'accroissent les eaux nauséabondes du Thiou. Les ordres religieux sont nombreux, cloisonnés, résolus de préserver leurs prérogatives personnelles. Le peuple laborieux, modeste dans son ensemble, n'estime guère ces « mains mortes » (Roger Devos).

Parmi eux, un ordre féminin, cloîtré, relativement récent : l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie fondé en 1610 par Mgr François de Sales avec une ancienne baronne de Bourgogne, Jeanne Françoise Frémyot de Chantal, devenue « la Mère de Chantal ». Supérieure pragmatique, lucide, intrépide, pétrie d'angoisses et de douleurs physiques, et d'inquiétude quant à la destinée de l'Ordre depuis le décès de leur directeur spirituel en décembre 1622. Elle avait 50 ans. Avec intelligence et clairvoyance, elle sut tout reprendre en main, affirmer son autorité, et surtout veiller à la « sacrée sainte union » entre les maisons qui iront en se multipliant. Elle a l'étoffe d'une fondatrice et d'une voyageuse. Elle va écrire, beaucoup, sans cesse, n'importe où. L'épistolière possédait les clefs de la communication.

#### **L'épidémie explose, la ville se vide**

Après avoir visité en 1628 une dizaine de monastères entre Paris, Orléans, Nevers, Dijon, Bourg-en-Bresse, et un séjour de plusieurs semaines à Grenoble et Chambéry, elle rentre à Annecy en février 1629. **Le 15 avril l'épidémie explose.** La majorité des habitants part se réfugier à la montagne ou dans la campagne environnante. En quelques jours, la ville se vide. Demeurent les indigents, les malades, une poignée d'actifs courageux et généreux, quelques syndics, et Mgr Jean-François de Sales, frère du précédent. Son neveu et son aumônier l'assistent aux côtés des pestiférés, malheureusement tous deux meurent en juillet. Le Conseil de ville, et ce qu'il reste du clergé, se réunissent au Pâquier-Mossière. Comme ils sont démunis, ils font un vœu. Ils vont le concrétiser sous la forme d'un tableau représentant la ville d'Annecy aux pieds du Christ, entouré de la Vierge Marie, sainte Anne, saint Maurice, ainsi que « Mgr François de Sales, jadis notre Rme prélat ». Ils font porter cet ex-voto à Notre-Dame de Myans.

Dans son monastère annécien, Jeanne de Chantal, récemment réélue supérieure, est occupée à l'impression des Entretiens de François de Sales, à la révision de ses propres Réponses en « *revoyant quantité de questions qu'on lui avait faites de nos maisons* », du suivi du premier procès de béatification de leur fondateur. C'est elle qui l'a décidé, elle s'active de tous côtés, mais il traîne en longueur.

C'est une femme, religieuse de surcroît. Elle le sait, elle s'en agace, et le fait comprendre. Elle aimerait tant le voir achever avant sa mort. Ce ne sera pas le cas. Sans compter ses nombreuses responsabilités de « supérieure générale » des quelque déjà 35 monastères extérieurs. (Ils seront 87 à sa mort en décembre 1641). Il lui faut garder le lien entre « toutes ses chères Filles ». Or tout se complique « *à cause de la maladie qui s'épanche si fort partout (...) L'on fait la quarantaine en cette ville de sorte que nous n'avons pas même la commodité d'envoyer ni de recevoir des lettres de Chambéry* » écrit-elle désolée dans sa lettre d'avril 1629 à Sr Anne-Catherine de Beaumont, à Grenoble. ((L.1203) En août, elle se confie ainsi à son amie Sr Marie-Aimée de Blonay, à Lyon « *me voyant environnée de toutes parts de la mort, tant pour mon âge que pour la maladie qui consume presque toute la ville, je pense (selon que je m'y sens obligée en ma conscience) aux moyens de nous pouvoir maintenir comme nous sommes* ». (L. 1223)

Le prince Thomas et d'autres personnes ont tenté, mais en vain, de la persuader de se retirer dans un autre monastère, moins exposé que le sien jouxtant le Thiou, près du pont de la Halle. Elle refuse, sa mission est de rester fidèle là où Dieu l'a attachée. Elle met tout en œuvre pour préserver les dizaines de sœurs de la contagion qui les enserme, ferme le parloir. Seuls les gens de l'évêque peuvent venir chercher la nourriture, soupes et repas, qu'elles préparent chaque jour à l'intention des pauvres et des malades. Les monastères voisins, celui de Lyon en particulier, viennent à leur secours, envoyant argent, drogues, préservatifs pour leur permettre de poursuivre leurs actions caritatives. Un lourd combat s'engage, au quotidien, d'heure en heure. Le 25 décembre, le délégué du magistrat de santé permet aux habitants qui étaient partis, de rentrer pour dix jours, avec défense « **sous peine d'être irrémisiblement pendus et étranglés** » de réintroduire des meubles non désinfectés.

#### **« La grandeur de l'affliction du peuple »**

Voici quelques extraits de sa Lettre (circulaire) adressée le 6 décembre 1629 « Aux supérieures de la Visitation » (L.1253) pour évoquer leur combat tout au long de l'année, qu'elle nomme « *le mal qui les a si fort environnée* ». Elles sont alors quarante-trois professes et deux novices. Voici son style, direct, ardent, journalistique parfois. Elle écrit comme elle parle. **Hier la peste, aujourd'hui le coronavirus. Ecoutons ce témoignage édifiant, proche des préoccupations actuelles. Certes les moyens diffèrent, mais non les attitudes, les réactions, les méthodes disciplinaires imposées. Les masques se nomment « préservatifs », les médicaments, « drogues », les gels désinfectants, « parfums », les strictes distances à respecter, confinement, isolement, et surtout « l'intelligence nécessaire » pour remplacer les médecins absents. Tout est mis en place pour éviter que la contagion ne se propage. C'était il y a un peu plus de quatre siècles.** Quelles sont leurs « distractions » ? Des prières, des chants, des processions, des neuvaines, des petits oratoires, entre maison et jardin : « *tout cela se faisait y étant excitées plus pour la commisération que nous avions de la grandeur de l'affliction du peuple, et pour la conservation de notre bon prélat, que pour celle de cette maison* ».

« *La ville n'en est pas encore purgée ... le pauvre peuple souffre des nécessités et misères très grandes... Pour cette maison, il me semble qu'elle n'a pâti ni au corps ni en l'esprit ; rien du nécessaire pour l'entretien de la vie ayant manqué, grâce à la divine Bonté, nos jardins ayant suppléé à tout plein de petits besoins...Et qu'ayant distribué une partie de notre provision de blé aux pauvres, il nous a manqué dès le mois de septembre que nous avons eu grand peine d'en avoir jusqu'à maintenant... Et quant à l'esprit, je les ai toujours vues dans leur tranquillité ordinaire, sans qu'il soit jamais paru dans la communauté aucun effroi, trouble, ni appréhension (...)*»

**« Or, comme on l'appréhende et s'en étonne-t-on extrêmement en ce pays.... »**

*« dès qu'il fut découvert à la ville, toutes les personnes de qualité, magistrats et bourgeois se retirèrent aux champs, de sorte qu'elle demeura entièrement destituée de tout secours, hormis celui que Dieu y pourvut par l'entremise de Mgr de Genève et des syndics. Mais je crois que notre chère sœur la supérieure de Chambéry vous a déjà écrit comme ce bon et digne prélat a assisté son peuple, non seulement de ses moyens qu'il leur a départis avec abondance et charité incroyables, visitant et consolant les pestiférés, et y employant aussi les ecclésiastiques de sa maison, dont M. de Boisy, son neveu, et l'un de ses aumôniers [M. Clerc] en sont morts. Et dès lors, voyant que le mal était si enflammé, l'on fit sortir presque tous ceux qui étaient restés dans la ville et les envoya-t-on en cabane par les montagnes afin de la pouvoir plus tôt nettoyer, et par ce conseil que Dieu donna, il y resta peu de personnes et l'on sauva la vie à plusieurs ».*

*« Premièrement, quand nous vîmes que le mal s'échauffait, nous fîmes prier les ecclésiastiques qui venaient dire la sainte messe céans de s'en abstenir ; et par l'avis de Mgr de Genève, l'on fit mettre un autel proche de la grande porte de l'église, où les seuls ecclésiastiques de sa maison disaient messe et le peuple l'entendait depuis la rue, de sorte qu'il n'y avait plus que ce grand prélat qui la dit au grand autel. Nous fermâmes aussi notre parloir à toutes sortes de personnes, excepté à lui et à ceux de sa maison, qui était bien la plus exposée de la ville, et celle dont la communication nous mettait en plus grand péril ; car non seulement il administrait les sacrements aux malades avec ses prêtres, mais aussi tout le reste de sa famille était employé à distribuer les aumônes que sa maison et la nôtre faisaient aux pestiférés et enfermés..... Nous avons usé de toutes les précautions possibles ; car nous fîmes provision de quantité de farine et de bois pour chauffer le four, et retirâmes dedans une de nos sœurs tourières pour faire le pain et les lessives ; les autres deux furent laissées à Novelles, qui est un grangeage que nous avons à un petit quart de lieue de la ville, d'où elles nous apportaient ce qu'elles pouvaient par-dessus le lac, de sorte que nous ne faisons prendre chose quelconque dans la ville ; et de crainte que nos chats qui y allaient ne nous apportassent le mal, nous les fîmes tuer ».*

**« Je ne veux pas oublier de vous dire ici le grand courage... »**

*« L'on avait donné obéissance aux sœurs, que dès que quelqu'une se trouverait mal, tant peu que ce fût, elle en avertit et se retirât en une chambre destinée à cela, hors du commerce des sœurs ; plusieurs desquelles ont eu des grandes enflures du col, des grosses gales au visage qu'on ne savaient si c'étaient des charbons ; des accès de fièvre, des grands maux de cœur, dévoilements d'estomac et semblables, qui donnaient doute que ce ne fût le mal contagieux. Quand cela l'était, l'on destinait tout promptement deux sœurs pour leur service, lesquelles après avoir pris la bénédiction de la supérieure, allaient gaiement prendre le lit de la malade, qu'elles enveloppaient entièrement dans la couverture, puis nettoyaient et parfumaient bien la cellule, y laissant un gros parfum, ouvrant la fenêtre et fermant la porte. Et quand elles emportaient ce qu'elles avaient pris, deux sœurs allaient, éloignées, l'une devancière, l'autre dernière, avec de grand parfum, les portes des cellules et lieux où elles passaient étant toutes fermées. Incontinent aussi, on faisait bien parfumer tout le monastère et les sœurs, auxquelles on faisait prendre quelque préservatif plus spécial ».*

*« Nous nous étions aussi pourvues de préservatifs et remèdes requis à ce mal, et de l'intelligence nécessaire pour les appliquer ; parce que pour médecin et chirurgien il n'en fallait point attendre ici, ni penser de faire entrer personne pour faire la fosse en cas de mort : nos sœurs l'eussent faite elles-mêmes en un lieu fort reculé dans le jardin que nous avons hors l'enceinte de la ville, et qui est néanmoins dans notre enclos ».*

*« Je ne veux pas oublier de vous dire ici le grand courage avec lequel nos sœurs s'étaient résolues de s'assister l'une l'autre, et comme elles s'y sont toujours offertes avec tant de franchise et de cordiale*

*charité, qu'elles en ont [donné] beaucoup de consolation et une entière satisfaction, non seulement à la maison, mais aussi à Mgr de Genève, et à tous ceux qui l'ont su. Nous avons été en grand péril pour ce qui était de l'eau, n'en ayant que celle d'un beau canal courant qui sort du lac, au long duquel est posé l'hôpital des pestiférés : et l'on avait mis les cabanes de ceux qui faisaient quarantaine – entre lesquels plusieurs mouraient – tout proche du monastère, en sorte que tout se purifiait et nettoyait dans cette même eau. C'est pourquoi nous en faisons prendre dès la fine aube du matin ce qu'il nous en fallait pour tout le jour » (...) « Nous dédiâmes aussi nos infirmeries que l'on a bâties nouvellement sur le jardin, à sainte Anne, saint Sébastien et saint Roch, et y portâmes leurs images processionnellement, lesquelles la supérieure [elle-même] attacha en chaque étage, et y dit les antiennes et orémus propres en chaque lieu »*

Enfin le 23 février 1630, on proclame « au son de la trompe, pleine et entière liberté pour tous les habitants ». Au final, la peste aura fait 2000 victimes, presque la moitié de la population. Et ce n'est pas terminé, car la joie des survivants sera de courte durée.

### **« La peste que l'armée nous a laissée »**

En 1630, Jeanne de Chantal devait se rendre en Piémont, le voyage est encore remis. Une nouvelle épidémie sévit apportée par les troupes françaises qui envahissent à nouveau la Savoie. Par sa position géographique, le duché constitue une place stratégique convoitée par la France, surtout par Richelieu craignant toujours une collusion entre les Habsbourg d'Espagne et ceux d'Autriche. Charles-Emmanuel va jouer double jeu, en faisant croire qu'il garantit libre passage aux troupes françaises, tout en se tenant du côté des Espagnols... A Annecy, la Mère de Chantal reprendra ses œuvres de charité envers les pestiférés. Ainsi l'écrit-elle à Mère Anne-Thérèse de Préchonnet, à Montferrand, le 11 juin 1630 :

*« Or sus, ma très chère fille, n'affligez plus votre [cœur] bon et tout aimable, qui aime cette chétive mère si uniquement, sur l'appréhension du voyage de Piémont ; car il faut que je confesse que je crois que la divine Providence ne nous veut pas en ce pays-là ; au moins j'ai ce sentiment, parce que toute les fois que nous avons été prêtes de partir, Dieu a toujours envoyé des empêchements si puissants que nous avons été contraintes d'arrêter, au moins ces deux années dernières ; car la peste nous arrêta l'année passée que tout était prêt. Les princes et princesses avaient écrit pour nous faire partir, mais nous fûmes retenues, parce qu'il fallait faire quarantaine ».*

*« Et cette année, comme l'on y pensait aller et en sorte que le mardi de Pâques était pris pour cela, la guerre est venue, qui y a aussi empêché. Et maintenant nous revoyez dans la peste que l'armée nous a laissée après beaucoup de pertes, de ravages et d'afflictions. Les soldats ont laissé ce gage en cette pauvre ville, qui en est dans une affliction qui ne se peut dire ; cela est arrivé par les meubles infectés qu'ils ont pris dans les villages empestés et les ont apportés ici, où ils les ont vendus (...) »* Et enfin, à la mi-juillet, elle confie son désarroi et sa douleur à son amie, Jeanne-Charlotte de Brécard, supérieure du monastère de Riom : *« Mais, hélas ! il est vrai que ce pauvre pays est extrêmement affligé, ayant été réduit par l'armée française à l'extrémité de la misère et calamité ; et, de surcroît, la peste est quasi par tous les environs de cette ville et même dedans. Il y a environ un mois qu'elle s'y prit en six ou sept maisons, sans qu'elle y ait fait aucun progrès ; mais, depuis deux ou trois jours, elle s'y est reprise en plus grand nombre mais bien plus dangereusement, parce que c'est en divers lieux et rues (...) nos prés ont été tous fauchés au bien que nous avons de Nouvelles, et les seigles moissonnés en herbe ; nos moulins désertés et fort ruinés ; nos vignes aussi demeureront sans la culture nécessaire, à cause que le village où elles sont est quasi tout ruiné par la peste qui y est étrangement ; de sorte que nos pauvres vigneronns sont réduits à l'extrémité de la pauvreté et de la misère, la plupart morts (...) ».* (extraits L. 1324)

Les puissants d'un côté, les misérables de l'autre... « Mais que le ciel en sa fureur/ Inventa pour punir les crimes de la terre (...) Faisaient aux animaux la guerre. Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés » telle sera la critique formulée par M. de la Fontaine, sous la forme d'une satire non dénuée d'humour, dans sa fable « Les Animaux malades de la peste ». Laissons la conclusion à Jeanne de Chantal, qui souvent pleura sur « *sa misérable vie* » tout en puisant son courage en l'amour de Dieu, entrecoupé de brûlantes angoisses mystiques. Mais surtout en l'esprit de fraternité, qu'elle traduisait par « *cordialité, charité* ». Sous son épais voile noir de religieuse, la femme sut garder une certaine liberté de penser, n'hésitant pas à le rappeler lorsqu'elle la situation l'exigeait.

**« Car il faut dire en passant que le défaut de commerce et d'assistance... »**

*« Et la bonté du cœur de ma très chère sœur la supérieure du premier monastère, qui sachant l'extrême pauvreté et nécessité du peuple et voyant que sa maison n'avait pas sujet de faire des aumônes, en eut une si grande commisération qu'elle nous écrivit qu'elle désirait que nous employassions pour elle jusqu'à trois ou quatre cents écus pour les secourir, charité cordiale et qui me console extrêmement et laquelle néanmoins nous n'avons employé que jusqu'à cents écus ».*

*« Car il faut dire en passant que le défaut de commerce et d'assistance, qui a tout à fait manqué ici, a réduit non seulement les pauvres, mais aussi ceux qui avaient bien de quoi s'entretenir avant la maladie, à une telle et si grande nécessité qu'il fallait départir l'aumône à tous, et faut encore continuer jusqu'à ce que Dieu y donne bénédiction par l'entier rétablissement de la santé et le retour des magistrats et bourgeois ».*

Car il faut dire en passant... Jeanne n'oubliera jamais l'attitude valeureuse et la droiture morale et intellectuelle de son père, Bénigne Frémyot, magistrat, président du Parlement de Bourgogne. Et il faut dire en passant, que déjà s'annonce en pointillé, Madame de Sévigné, la petite-fille marquise.

**Marie-Claire Bussat-Enevoldsen**

Neydens, 27 mars 2020

(\*) Jean de la Fontaine, Les Animaux malades de la peste (1678)

(\*\*) Correspondance de Sainte Jeanne de Chantal (Tome III 1626-1630) Edition critique établie et annotée par **Sœur Marie-Patricia Burns**, ancienne archiviste de la Visitation d'Annecy (Ed du Cerf et du Centre d'études franco-italien des Universités de Turin et de Savoie, 1989). Le remarquable et volumineux travail de présentation (plus de 2600 lettres) de cette ancienne journaliste américaine (décédée en 2005) fut salué par les critiques, chercheurs et historiens, et lui valut en 1991 le Prix Descotes, décerné par l'Académie de Savoie.